# PLAN LOCAL D'URBANISME RESTIGNE

# 4-3-2 PLAN DES EMPLACEMENTS RESERVES

Echelle: 1:2500

urbago • Atelier d'urbanisme

Document approuvé le:

2 bis rue Raymond Meignan 19630 CORNE/LOIRE AUTHION 12.52.35.04.92 urbago@sfr.fr

### **ZONES URBAINES**

Document arrêté le:

Zone UA: zone urbaine ancienne, à vocation mixte, correspondant au centre bourg, aux extensions anciennes et aux villages de Lossay et de Fougerolles

Zone UB : zone d'extension récente du bâti, destinée essentiellement à de l'habitat mais aussi à des équipements

Zone UBe: secteur d'accueil des équipements publics

Zone UY : zone urbaine correspondant à l'accueil des activités économiques

# ZONE D'URBANISATION FUTURE

Zone 1AUh: zone d'urbanisation future à court terme à vocation principale d'habitat – correspondant aux secteurs de la rue Neuve et de Clos Jolinet Zone 2AUh: zone d'urbanisation future à long terme à vocation

principale d'habitat – correspondant au secteur de la rue des Mesliers Zone 2AU: zone d'urbanisation future à long terme à vocation mixte – équipements, services, commerces, logement – correspondant à la restructuration urbaine du cœur de bourg

Zone 2AUy : zone d'urbanisation future à long terme à vocation économique

## ZONE AGRICOLE

Zone A: zone agricole les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

Zone Av: zone viticole inconstructible, permettant la préservation du potentiel agronomique des sols et le développement de l'activité

agricole

Zone AVa: zone viticole ouverte à la construction

Zone AE: secteur ademettant les activités équestres ZONE NATURELLE

Zone N : zone naturelle à préserver en raison de la richesse écologique

et/ou paysagère des terres Zone NPL : secteur naturel d'accueil des aménagements de loisirs et

sports
Zone NP : secteur naturel à protéger en raison de son caractère patrimoine, architecturale et /ou historique

Limites de zones

Emplacements réservés

